



Quelques nouvelles du CPAS

Le C.P.A.S. reçoit un héritage

En décembre 2014, le Conseil communal a examiné les dernières modifications budgétaires du C.P.A.S. Le budget extraordinaire a fait l'objet d'une attention toute particulière : une recette de 3.500.000 € y était inscrite. Il s'agissait du montant estimatif d'un héritage que devait recevoir notre C.P.A.S.

Cette information n'a pas échappé aux médias qui l'ont largement relayée pendant la période de Noël, dans la presse écrite et dans les journaux télévisés.

Les démarches administratives liées à la succession ont été clôturées fin de l'année. Le legs reçu par le C.P.A.S. s'élève à +/- 3.800.000 €. Il comprend deux immeubles (une villa située à Ronzon et une maison de maître à Bruxelles), ainsi qu'une somme d'argent conséquente de plus de 3.000.000 €. Les droits de succession s'élèvent dans ce cas à 5,5%.

Cet héritage alimente le budget extraordinaire, cela signifie qu'il ne peut pas être utilisé dans le cadre du fonctionnement quotidien du Centre qui relève lui du budget ordinaire (paiement du personnel, aides sociales,...).

La personne qui nous a légué cet important héritage est Madame Colette STRYMES, une habitante de Ronzon décédée au mois de mai dernier, à l'âge de 89 ans.

Madame STRYMES était née à Aix-la-Chapelle en 1925 où ses parents s'étaient établis pour des raisons professionnelles pendant quelques années. De retour au pays, la famille a partagé sa vie entre les résidences familiales de Ronzon et de Bruxelles, ce que Colette continuera de faire sa vie durant. Au niveau professionnel, elle a exercé le métier de logopède et a enseigné cette discipline à Libramont. Madame STRYMES était fille unique et n'a pas eu d'enfant.



Depuis près de 15 ans, elle avait désigné le C.P.A.S. de Rendeux en qualité de légataire universel. Elle ne souhaitait pas que cette information soit divulguée de son vivant. Elle a par ailleurs émis le souhait que le C.P.A.S. construise une infrastructure d'accueil pour personnes âgées. Aussi, en collaboration avec le Collège et le Conseil communal, nous allons réfléchir à



la meilleure manière d'investir cet argent dans une infrastructure adaptée à notre Commune et à ses habitants. Nous associerons également le Conseil Communal Consultatif des Aînés à cette réflexion.

Madame Colette STRYMES a démontré par son geste son souci des autres et du bien commun. Nous lui témoignons toute notre gratitude et notre reconnaissance.

*
* * *

Quelques nouvelles du C.P.A.S.

- ⇒ Le budget 2015 du service ordinaire (le fonctionnement du centre) s'équilibre au montant de 1.183.364,04 € ;
- ⇒ Le budget 2015 du service extraordinaire (les investissements) s'équilibre au montant de 55.500,00 € ;
- ⇒ La dotation communale s'élève cette année à 405.000 €, soit une augmentation de 7.000 € par rapport à l'année dernière ;
- ⇒ En décembre 2014, 18 personnes bénéficiaient du revenu d'intégration sociale (11 R.I.S. complets et 7 compléments de R.I.S.), dont 2 étudiants ;
- ⇒ Au cours de l'année 2013, 36 dossiers différents de demande de revenu d'intégration sociale (R.I.S.) avaient été traités. Il y en a eu 45 en 2014. Les exclusions temporaires du chômage expliquent cette évolution ;
- ⇒ Les montants des revenus d'intégration sociale (R.I.S) sont les suivants :

Isolé	Cohabitant	Personne avec famille à charge
817,36 €	544,91 €	1.089,82 €

- ⇒ Pour information, le seuil de pauvreté en Belgique correspond à des ressources de +/- 1.000 €/mois pour un isolé et à 2.101 €/mois pour un ménage avec 2 enfants ;
- ⇒ L'Etat fédéral rembourse au CPAS 55% du R.I.S, ce montant est porté à 65% pour les bénéficiaires étudiants de moins de 25 ans et pour lesquels un projet individualisé d'intégration sociale a été mis en place. Par ailleurs, le C.P.A.S. perçoit une somme forfaitaire de +/-400,00€ par dossier et par an ;
- ⇒ Pour nos aînés, le C.P.A.S. a organisé l'année dernière une excursion à Verdun et un dîner en automne ;
- ⇒ Chaque année, en collaboration avec l'association « *Le Maillon* », le C.P.A.S. organise une distribution de jouets

et vêtements de seconde main aux parents pour les aider à faire face aux dépenses liées à la « Saint-Nicolas » ou à la rentrée des classes ;

- ⇒ Durant les périodes scolaires, le C.P.A.S. organise des plaines de vacances qui assurent l'accueil des enfants pendant le temps de travail des parents. Les plaines sont proposées à des prix démocratiques. En 2014, 96 enfants différents ont fréquenté la plaine durant les vacances de Pâques et 171 enfants durant les vacances estivales ;
- ⇒ En 2014, le C.P.A.S., en collaboration avec la Ligue des Familles, a organisé l'opération « *Place aux enfants* ». Cette manifestation a pour objectif de faire découvrir aux enfants le monde des adultes à travers différents métiers. Ils étaient près de 70 à y participer ;
- ⇒ Le service repas du C.P.A.S. prépare chaque jour et distribue à domicile une quarantaine de repas ;
- ⇒ Une vingtaine de ménages bénéficient chaque semaine des prestations du service des aides ménagères (3.105 heures en 2014) ;

*
* *

Cette année encore, le C.P.A.S. organise **une plaine pendant les vacances de Pâques**, soit du 07 au 17 avril. Nous proposerons des activités sportives aux enfants et, en collaboration avec le C.E.C. « *L'Atelier* », nous organiserons également des ateliers artistiques. Pour plus d'information, contactez Michaël LOUCHE au 084/37.01.89.

*
* *

En matière de logements

Le marché public relatif aux travaux concernant l'aménagement **d'un logement d'insertion et d'un logement de transit dans le corps de logis de l'ancienne gendarmerie** a été attribué à l'entreprise Collignon de Lignières au montant de 131.396,76 €. Le dossier a été transmis au Pouvoir subsidiant. Dès son accord, l'ordre de commencer les travaux pourra être donné.



*
* *

En matière de santé

Cette année encore, des bénévoles et des associations de notre Commune se mobilisent au profit de l'**Opération « Télévie »** et organisent un événement le dimanche 22 mars : dîner, jeux pour enfants, chasse aux œufs, tombola, goûter, vente de fleurs.

Cette activité a pour objectif de récolter des fonds en faveur de la recherche contre le cancer et la leucémie. Nous connaissons tous des proches, des amis, des voisins qui ont été confrontés à ces terribles maladies. Aussi, mobilisons-nous le 22 mars !

Pour plus de renseignements sur cette activité ; contactez Nathalie DE RYCK au 084/37.01.94. – 0478/36.21.75

Le don d'organe sauve des vies ! Mais parler du don d'organe, c'est aussi envisager notre propre mort et ce n'est pas facile. Aussi, le 22 mars lors de l'opération Télévie, Madame Monique MATHELET se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions sur le sujet. C'est important, faites le pas !

*
* *

En matière de sports

La session d'automne de « **Je Cours pour ma forme** » s'est clôturée le mercredi 18 décembre. Les débutants ont réalisé un jogging de 5 Km. C'est pas mal, d'autant plus que la plupart d'entre eux ne courait pas avant d'entamer la session. Les plus aguerris ont quand à eux parcouru 10 km à une belle cadence. Bravo à tous !

Merci à notre coach, Daniel SIMON ainsi qu'à Olivier DOURTE pour leurs précieux conseils.

Après le repos hivernal, une nouvelle session a débuté la première semaine de mars. Il est encore temps de rejoindre l'équipe ! Pour plus de renseignement : Eric Cornet (0478/33.16.80), Cédric Lerusse (0476/91.17.70).

*
* *

Dans le prochain bulletin communal, je compte écrire un article sur le sport et les animaux (colombophilie, équitation, concours d'attelage,...) dans notre Commune. Si vous exercez un sport de ce type, pourriez-vous m'en informer ?

*
* *

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cédric LERUSSE